



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Séance extraordinaire du
Mercredi 20 décembre 2023, à 20 h 00

ORDRE DU JOUR

1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du règlement 845-2023, établissant le taux de taxe de la réserve pour les chemins et les montant des compensations pour la fourniture de services municipaux (eau potable, eaux usées, matières résiduelles)

2. Administration générale

- 2.1. Adoption du taux de la taxe foncière 2024

3. Loisirs et Culture

- 3.1. Excavation Jérémy Forest inc. – Réfection du stationnement et ajout d'une aire de pique-nique au parc du Chalet des loisirs – Certificat de paiement n° 4

4. Période de questions

**Prochaine séance ordinaire du conseil le
lundi 15 janvier, à 19 h 30**